



# LA MAISON DE SANTÉ DE LA CAPELLE INAUGURÉE

En co-construction avec l'Association des Professionnels de santé de la Capelle et l'Agence Régionale de Santé, une maison de santé pluri-professionnelle a été créée.

*Published on 07 December 2023*

La Maison de Santé de la Capelle a été inaugurée ce mercredi 6 décembre. Située en coeur de ville, entre la rue du Rajol et l'Esplanade François Mitterrand cette nouvelle maison de santé rend accessible l'offre de soins et pallie la désertification médicale et paramédicale en centre-ville.

Cet espace de 680 m<sup>2</sup> regroupe :

- > 4 médecins
- > 1 psychologue
- > 1 diététicienne
- > 2 sophrologues
- > 2 cabinets infirmiers
- > 4 orthophonistes
- > 2 chiropracteurs
- > 1 éducatrice spécialisée
- > 1 service d'aide à la personne
- > 2 sages-femmes échographiste

## Les travaux réalisés

- › Optimisation de l'espace grâce à des espaces communs : création de salles d'attente, de couloirs et de sanitaires
- › Création de locaux communs réservés aux professionnels : salle de réunion, salle de pause, bureaux et un espace de « coworking », en capacité d'accueillir d'autres professionnels
- › Aménagements intérieurs des locaux : finitions des revêtements sols et murs, pose de la climatisation réversible, etc.

Une attention particulière a été apportée aux travaux (calculs, choix des matériaux, mise en oeuvre..), afin de respecter les normes en matière d'éclairage, d'acoustique et de ventilation (renouvellement « d'air neuf » réglementaire pour une maison de santé soit 75 m<sup>3</sup>/h.)

Des travaux portés par Ville de Millau et la Communauté de communes Millau Grands Causses et des subventions versées qui permettent une baisse de loyers de 17 à 9€/m<sup>2</sup> pour les locataires.

DURÉE TOTALE : 8.5 MOIS

Engagement des travaux mi-mai 2022 - Livraison janvier 2023

## **Budget**

<b>Fonds</b>	<b>Montant sollicité HT</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)</i>		475 000,00 € 30 %
<i>LEADER</i>	<i>Prochain programme</i>	
<i>Région</i>	132 000,00 €	8,5 %
<i>Département</i>	120 000,00 €	8 %
<i>Fonds de concours CC</i>	158 000,00 €	10 %
<i>Autofinancement</i>	677 450,00 €	43 %
<i>Total HT</i>	1 562 450,00 €	

**1 875 000. 00 TTC**